

l'Italie, le Liechtenstein, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, la Suède, la Suisse et le Vatican. Mais chaque minute supplémentaire coûtera \$2.45 seulement, au lieu de \$3. Le cas échéant, les communications personnelles, la nuit et le dimanche, resteront à \$9 pour les trois premières minutes, mais chaque minute supplémentaire coûtera \$1.85 au lieu de \$2.25. Les communications de poste à poste seront réduites, en semaine, de \$9 à \$7.35 pour les trois premières minutes; chaque minute supplémentaire coûtera \$2.45 au lieu de \$3. Le cas échéant, les communications de poste à poste coûteront \$5.55, la nuit et le dimanche, pour les trois premières minutes, et chaque minute supplémentaire coûtera \$1.85. Les anciens tarifs étaient de \$6.75 et de \$2.25. Il n'y a pas de tarif de nuit ou de dimanche pour les conversations avec l'Autriche, la France, le Liechtenstein, la Grèce et la Suisse.

Les tarifs Téléx et TWX, pour la Grande-Bretagne, seront réduits de \$3 à \$2.25 la minute (minimum: une minute), et pour la plupart des autres pays européens, de \$3 à \$2.50 la minute. Pour certains pays d'Europe, il y aura un tarif minimal pour trois minutes, puisque le tarif minimal de une minute n'est pas encore en vigueur.

• (2.30 p.m.)

**L'hon. M. Kierans:** La Société canadienne des télécommunications transmarines espère négocier avec d'autres pays afin d'obtenir des réductions semblables des taux de téléphone, de Téléx et de TWX.

En terminant, j'aimerais ajouter que cette société de la Couronne a eu un excellent rendement: profit net de 5.8 millions en 1968-1969 et 6.2 millions en impôts. Cette année, la SCTT n'a pas eu besoin du prêt de 5 millions alloué par le gouvernement et, sauf erreur, elle ne demandera pas l'aide financière du gouvernement l'an prochain.

J'espère que le fait que la Société ait réussi à réduire les tarifs jusqu'à 33 p. 100 servira d'exemple à l'entreprise privée et que celle-ci s'efforcera de s'en inspirer.

**Des voix:** Bravo!

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, je voudrais juste dire un mot. Bien sûr, j'ai été heureux d'entendre la déclaration du ministre, mais je ne pense pas qu'en réalité les organisations canadiennes ont eu beaucoup de choix, parce que il y a déjà eu une déclaration aux États-Unis à l'effet que les taux entre les États-Unis et l'Europe allaient être largement réduits. Mais au moins, il est plaisant de savoir que les taux canadiens seront aussi réduits.

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, voilà une déclaration qui nous réjouit. Nous sommes heureux d'approuver l'inclusion au hansard des taux réduits qui seront en vigueur pour le service outre-mer. Nous serions aussi très heureux de donner notre consentement unanime pour inclure dans le hansard une liste des taux réduits pour le Canada. Si la chose est possible pour le service outre-mer, pourquoi pas pour le Canada?

**Des voix:** Bravo!

## LA LOI SUR LA COUR SUPRÊME

BILL MODIFICATEUR

**L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice)** demande à présenter le bill n° C-182 visant à modifier la loi sur la Cour suprême.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1<sup>re</sup> fois et l'impression en est ordonnée.)

## LA LOI SUR LA VENTE COOPÉRATIVE DES PRODUITS AGRICOLES

BILL MODIFICATEUR

**L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture)** demande à présenter le bill n° C-183 visant à modifier la loi sur la vente coopérative des produits agricoles.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1<sup>re</sup> fois et l'impression en est ordonnée.)

## LA LOI DÉROGATOIRE SUR LES CONFÉRENCES MARITIMES

BILL VISANT LA LOI RELATIVE AUX ENQUÊTES SUR LES COALITIONS

**L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports)** demande à présenter le bill n° C-184 visant à soustraire certaines pratiques des conférences maritimes à l'application des dispositions de la loi relative aux enquêtes sur les coalitions.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1<sup>re</sup> fois et l'impression en est ordonnée.)

## QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

LE RENOUVELLEMENT DES FONCTIONNAIRES

Question n° 38—**M. Benjamin:**

Quel a été pour les années financières 1958-1959, 1963-1964 et 1968-1969, le pourcentage de renouvellement du personnel pour les ministères et les organismes gouvernementaux suivants: a) ministère de l'Agriculture, b) Énergie Atomique du Canada Limitée, c) Banque du Canada, d) Société